

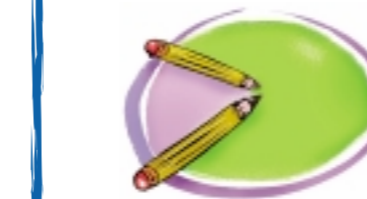


La Centrale des syndicats du Québec
vous souhaite *la bienvenue*

Les fédérations qui veulent se doter de services; un fonds de péréquation est aussi constitué à même ce 0,51 % pour aider les petits syndicats, les syndicats en régions éloignées et les fédérations à participer à la vie démocratique de la Centrale.

La cotisation est fixée localement. La moyenne à la CSQ est de 1,45 %.

Un partage équitable de la cotisation



Syndicat et fédération	0,94 % (moyenne)
CSQ	0,51 %

À la CSQ, le partage équitable de la cotisation syndicale permet une réelle autonomie du syndicat. Ceci correspond au besoin d'une vie militante active, directement liée à notre vision du syndicalisme et à l'importance qu'il se vive d'abord localement.

La Centrale reçoit 0,51 % de la cotisation syndicale. Elle en retourne une partie (0,095 %) aux

Une association, des syndicats, des fédérations...

La CSQ compte treize fédérations qui regroupent quelque 250 syndicats en fonction des secteurs d'activité de leurs membres. On retrouve une association de personnes retraitées et cinq syndicats qui ne sont pas membres de fédérations actuellement.

Éducation – secteur public

- Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE)
- Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS)
- Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE)
- Fédération du personnel de soutien (FPS)
- Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC)
- Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC)

Éducation – secteur privé

- Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP)
- Fédération du personnel professionnel des universités (FPPU)
- Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ)
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (CSQ)
- Association des professeurs d'enseignement clinique de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (CSQ)

Santé et services sociaux

- Fédération du personnel de la santé et des services sociaux (FPSSS)
- Union québécoise des infirmières et infirmiers (UQII)
- Fédération des syndicats de professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux (FSPPSSS)

Loisir et culture

- Fédération du personnel du loisir, de la culture et du communautaire (FPLCC)

Communications

- Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Télé-Québec (SERT)
- Association des réalisateurs et réalisatrices de Télé-Québec (CSQ)
- Syndicat des employées et employés de MusiquePlus (CSQ)

Retraite

- Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.)

Le souci de former et d'informer

Pour bien intégrer ses nouveaux membres et assurer la meilleure représentation syndicale qui soit, la CSQ consacre beaucoup d'efforts à la formation syndicale qui est une préoccupation constante et qui traverse l'ensemble de ses activités.

Des sessions de formation de base sont offertes aux membres dans le cadre d'un programme intégré de formation; plusieurs types de sessions sont disponibles, entre autres, pour accueillir les nouveaux syndicats, pour améliorer la connaissance de l'organisation, ou encore pour améliorer la connaissance du rôle et des responsabilités des personnes élues.

Priorité aux communications

Pour assurer la participation des membres, la CSQ accorde une priorité aux communications autant internes qu'externes.

Son magazine *Nouvelles CSQ*, qui paraît cinq fois par année à 105 000 exemplaires, est d'ailleurs la seule publication syndicale québécoise à être distribuée gratuitement à tous les membres. Mentionnons aussi des cahiers spéciaux sur l'éducation, la santé, de même que la revue *Options* qui traite de sujets syndicaux et sociaux de façon plus élaborée.

Pour rejoindre ses membres, la CSQ utilise des moyens plus modernes en communication. Tous les syndicats et fédérations sont rapidement informés grâce à son réseau AROBAS. Son Centre audiovisuel produit des vidéos éducatives pour appuyer l'action syndicale ou professionnelle. Le public, au même titre que ses membres, peut aussi découvrir la CSQ sur le réseau Internet www.csq.qc.net mis à jour quotidiennement afin d'être au cœur de l'actualité syndicale.

Défendre la cause des femmes

Composée majoritairement de femmes, la CSQ a toujours accordé une importance particulière à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Depuis sa création en 1974, le Comité de la condition des femmes a toujours eu le souci d'augmenter la participation des femmes à la vie syndicale, et cela à tous les paliers. Le comité se préoccupe également de la promotion des droits et des intérêts spécifiques des femmes particulièrement dans cette période de grandes réformes des services publics.

Plusieurs sujets restent au cœur des préoccupations du comité et font l'objet d'une lutte constante : la discrimination, la violence et la pauvreté qui affligent plus particulièrement les femmes, la reconnaissance du travail des femmes et l'accès des filles aux emplois d'avenir.

En mouvement avec son temps, le Comité de la condition des femmes travaille conjointement avec des organisations défendant les mêmes intérêts. Le comité a notamment participé activement à l'organisation de la Marche mondiale des femmes.



Premier syndicat de travailleuses autonomes

Devant l'arrivée des travailleuses et travailleurs autonomes sur le marché du travail, les organisations syndicales doivent adapter leurs pratiques traditionnelles.

La CSQ a décidé d'innover en inventant un nouveau modèle de relations du travail afin de défendre les droits des intervenantes en milieu familial qui travaillent pour les centres de la petite enfance. La première association a été fondée à Laval, à l'automne 1997. Aujourd'hui, on en compte quatre à travers le Québec.

Chef de file en Éducation pour un avenir viable

La CSQ est devenue, en quelques années, un chef de file incontesté dans le domaine de l'Éducation pour un avenir viable (EAV). Un important réseau de personnes militantes s'est constitué et œuvre dans toutes les écoles du Québec ainsi que dans certaines garderies. Au cours des prochaines années, ce sont tous les secteurs (santé et services sociaux, loisir, communautaire, communications) où est présente la Centrale qui seront appelés à se joindre au mouvement.

Ces personnes ont su faire partager leur enthousiasme pour la cause environnementale à des milliers de jeunes du Québec. Des centaines de projets, tout aussi diversifiés qu'originaux et mettant en pratique la conservation et la défense de l'environnement, témoignent de l'engagement de ces jeunes.

La vision collective de la défense de l'environnement s'incarne par l'obtention du statut d'École verte Brundtland. À ce jour, plus de 500 établissements scolaires ont obtenu ce statut recherché.

Riche du dynamisme et de l'expérience de son vaste réseau de militantes et militants, la CSQ s'est donné une plate-forme d'éducation à la viabilité qui propose une vision unificatrice des volets de l'environnement, des droits, de la démocratie, de la solidarité et de la coopération.



Encourager l'engagement des membres

À la CSQ, la vie syndicale ne s'exprime pas uniquement à l'intérieur des structures. De nombreuses personnes militent aussi dans des comités ou des réseaux pour promouvoir différentes causes syndicales et sociales (condition des femmes, jeunes, action sociopolitique, environnement, développement culturel, droits des gays et lesbiennes, santé et sécurité du travail).

L'action des jeunes soutenue et encouragée

À la CSQ, les jeunes ont leur comité! Ceci leur permet d'être représentés directement auprès de l'Exécutif de la Centrale et des personnes déléguées au Conseil général. Ce comité assure également une surveillance étroite des politiques gouvernementales à l'égard des jeunes.

Le Comité des jeunes a aussi pour mandat de soutenir l'émergence d'une relève syndicale dynamique et de favoriser l'adoption de pratiques susceptibles d'accroître la participation des jeunes à tous les niveaux de la Centrale; il veut également favoriser l'ouverture des jeunes à la coopération internationale et aux stages internationaux.

Enfin, il stimule la mobilisation des jeunes particulièrement sur les questions relatives au travail, à la défense des services publics, à l'exercice des droits syndicaux, à l'équité salariale et à la conciliation famille /vie professionnelle et vie militante.

en mouvement avec son temps



En juin 2000, naissait la Centrale des syndicats du Québec. La CSQ succédait ainsi à la CEQ afin de mieux rendre compte de son évolution, de sa diversité et de son développement.

La CSQ regroupe du personnel enseignant, professionnel et de soutien des commissions scolaires, des cégeps et des universités, des intervenantes en garderie, des infirmières et du personnel du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que des travailleuses et travailleurs des communications, du communautaire et du loisir. Elle compte également en ses rangs une association de retraitées et retraités qui ajoute une autre dimension à sa force représentative.

C'est environ 145 000 personnes qui sont unies dans une vision commune d'un syndicalisme engagé dans la défense des valeurs d'égalité, de solidarité, de liberté et de coopération et dans la lutte contre la pauvreté, l'ignorance, l'exclusion, et pour une société plus juste et plus démocratique.

L'action de la CSQ est axée sur la défense des conditions de vie et de travail de ses membres, enracinée dans leurs préoccupations professionnelles, sociales et politiques.

Les fédérations, les regroupements professionnels et leurs syndicats affiliés contribuent à l'évolution et au dynamisme de la CSQ. C'est en cela que réside le meilleur gage d'une centrale en mouvement avec son temps, au service des personnes et qui défend des valeurs progressistes.

Le Conseil exécutif de la CSQ

Alain Pelissier, secrétaire-trésorier

Louise Chabot, 3^e vice-présidente

Daniel Lachance, 2^e vice-président

Monique Richard, présidente

Jocelyne Wheelhouse, 1^{re} vice-présidente

Mission fondamentale

La mission essentielle de la CSQ consiste à promouvoir et à défendre les intérêts économiques, professionnels et sociaux des membres qu'elle représente.

Elle s'inspire des valeurs fondamentales d'égalité, de solidarité, de justice sociale, de liberté, de démocratie et de coopération.

Des pratiques syndicales démocratiques

La CSQ considère fondamental de mettre en œuvre des pratiques syndicales démocratiques. Elle s'engage à favoriser la qualité de vie dans les milieux de militance et la participation des membres à la vie syndicale et à la détermination de ses orientations politiques. La CSQ vise à améliorer la participation des femmes par l'implantation de mesures d'accès à l'égalité. Elle reconnaît le pluralisme des idées et respecte le droit à la dissidence. La CSQ fait la promotion de pratiques syndicales solidaires, notamment en favorisant le partage des ressources entre ses composantes.



Participation aux négociations

En négociations, la CSQ s'est dotée d'un modèle d'organisation qui favorise la participation du plus grand nombre de membres à travers toutes les étapes du processus menant à la signature d'une convention collective.

Le syndicat : la cellule de base

Le syndicat local constitue la cellule de base de la vie démocratique à la CSQ. Son autonomie est entière et reconnue dans l'ensemble de l'organisation. L'Assemblée générale est souveraine : c'est là qu'on y prend toutes les décisions importantes.

Grâce à un partage avantageux de la cotisation syndicale qui laisse la majeure partie au niveau local, le syndicat a des moyens réels pour entreprendre et mener à terme diverses actions revendicatives et syndicales.

Une vie démocratique intense et enrichissante

Chaque syndicat est membre de la CSQ et représenté à toutes les instances où sont prises les décisions sur les orientations et les actions de la Centrale.

Cette participation directe des syndicats à tous les niveaux de l'organisation assure une vie démocratique intense et enrichissante.

Des structures politiques de participation

Le Congrès général est l'autorité suprême de la Centrale. Il détermine les politiques générales, les objectifs majeurs, les grandes lignes d'action et les grandes priorités. Il regroupe environ 1000 congressistes et se tient sur une base triennale.

Le Conseil général prend le relais entre les congrès. Il précise les orientations et prend toutes les mesures nécessaires pour réaliser les décisions du Congrès. Il adopte le plan d'action et le budget. Il regroupe près de 300 personnes provenant de tous les syndicats et se tient environ cinq fois par année.

Le Conseil exécutif est l'instance exécutive de la Centrale. Il est composé de cinq personnes libérées à temps plein. L'élection des membres du Conseil exécutif se fait lors des congrès réguliers; leur mandat est de trois ans.

Des services directs

En plus des services que se donnent les syndicats à l'aide de la part importante de cotisation qui leur appartient, ces mêmes syndicats sont assurés de services directs provenant de la Centrale grâce à l'apport de la cotisation qu'ils y envoient.

Le mode d'organisation des services permet aux employées et employés de la Centrale de développer une compétence reconnue dans leur domaine spécifique. Les membres ont donc ainsi accès à une vaste expertise dans tous les domaines de pointe de l'action syndicale.

Ces services sont notamment :

Les relations du travail

- Définition des droits
- Analyse de la jurisprudence
- Arbitrage de griefs
- Application des conventions collectives

Les services juridiques

- Plaidoiries diverses en fonction du droit du travail ou d'autres législations
- Recherche juridique
- Conseils aux syndicats

L'organisation syndicale

- Consolidation et appui organisationnel
- Développement et recrutement
- Application du Code du travail

La sécurité sociale

- Régimes de retraite (RRE, RREGOP, RRF, RRO)
- Santé et sécurité du travail
- Assurance-emploi
- Assurance collective de personnes
- Assurances automobile et habitation (RésAut)

La négociation

- Coordination nationale pour le secteur public
- Négociation institutionnelle pour le secteur privé
- Consultation des membres
- Recherche et documentation
- Service de porte-parole et de soutien aux équipes de négociation
- Défense et promotion de l'équité salariale

La formation syndicale et l'animation

- Programmes de formation adaptés
- Accueil des nouveaux syndicats
- Formation des personnes en responsabilité syndicale
- Animation de colloques et d'événements

La lutte des femmes

- Animation, promotion et formation dans les syndicats
- Transformation des pratiques syndicales
- Surveillance et promotion des intérêts des femmes sur le plan politique et en négociation
- Intervention auprès des jeunes

L'action sociopolitique

- Analyse de la conjoncture économique, sociale et politique
- Coordination des solidarités intersyndicales, régionales et nationales
- Liaison avec différentes organisations syndicales internationales

La vie professionnelle et la recherche

- Études et ressources en éducation, santé, services publics, loisir, communications
- Ressources économiques
- Interventions pédagogiques
- Éducation relative à l'environnement
- Organisation de colloques
- Recherche et action
- Coordination d'un réseau national en éducation



Les communications

- Relations publiques
- Réseau de communication interne
- Nombreuses publications régulières : *Nouvelles CSQ, Options, CSQ News, Notes de recherche*
- Centre de documentation : bibliothèque, documents administratifs, diffusion de publications
- Centre de graphisme et d'imprimerie
- Centre audiovisuel
- Services en anglais
- Action-terrain

Les services administratifs

- Comptabilité
- Système de perception des cotisations
- Appui à l'informatisation des syndicats
- Support logistique informatique

Les représentations politiques

- auprès des gouvernements québécois et fédéral
- auprès des divers ministères et organismes d'État, notamment : Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTMO), Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)
- auprès des commissions parlementaires et autres organismes sur diverses questions en consultation

Centrale des syndicats du Québec



AREQ

Quelque 34 500 personnes sont regroupées dans l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement de la CSQ (A.R.E.Q.) avec droit de représentation à toutes les instances démocratiques de la CSQ et accès notamment aux services de sécurité sociale.

La CSQ présente partout au Québec

Présente sur l'ensemble du territoire québécois, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) regroupe plus de 250 syndicats représentant environ 145 000 membres dont plus des 2/3 sont des femmes. Les membres de la CSQ œuvrent principalement dans les secteurs de l'éducation, des services de garde, de la santé et des services sociaux de même que dans les communications, le communautaire et les loisirs. Ils occupent 350 corps d'emploi.

Compte tenu des racines historiques de la Centrale, près de 100 000 de ses membres travaillent en éducation. L'ensemble du personnel (enseignant, professionnel et de soutien) est représenté, et ce, à tous les niveaux du système scolaire, des centres de la petite enfance jusqu'à l'université.

Depuis les années 1980, la CSQ s'est ouverte à d'autres groupes du secteur public : c'est ainsi qu'on y retrouve de plus en plus de travailleuses et travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux, (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs); ceux-ci proviennent de divers milieux comme les centres d'accueil, les centres hospitaliers, les CLSC, les centres jeunesse et les régies régionales.

